

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du **29 JUIN 2026**

portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps des techniciens des services culturels et des Bâtiments de France du ministère de la culture, spécialité « surveillance et accueil », organisés au titre de l'année 2026

La ministre de la culture,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-229 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens des services culturels et des Bâtiments de France ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2021 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours d'accès au corps des techniciens des services culturels et des Bâtiments de France ainsi que la composition des jurys ;

Vu l'arrêté du 27 février 2026 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture de concours externe et interne pour l'accès au corps des techniciens des services culturels et des Bâtiments de France du ministère de la culture, spécialité « surveillance et accueil »,

Arrête :

Article 1er

Madame Virginie SASSIER-LACOUR, conservatrice en chef du patrimoine, adjointe à la directrice de la conservation des monuments et collections en charge du département des collections, spécialité Monuments historiques et Inventaire, direction de la conservation des monuments et collections, centre des monuments nationaux, est désignée en qualité de présidente du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps des techniciens des services culturels et des Bâtiments de France du ministère de la culture, organisés au titre de l'année 2026.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Olivier BEAUSSART, technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe exceptionnelle, chef d'équipe, service de l'accueil et de la surveillance intermuséographiques, direction de l'accueil et de la surveillance, établissement public du musée du Louvre ;
- Monsieur Yann BRUN, ingénieur des services culturels et du patrimoine principal, spécialité surveillance et accueil, adjoint au chef du pôle sûreté, mission de la sécurité, de la sûreté et d'audit, délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, direction générale des patrimoines et de l'architecture ;
- Monsieur Vincent DELACOUR, ingénieur des services culturels et du patrimoine principal, directeur de l'accueil, de la surveillance et de la billetterie, établissement public du musée des arts asiatiques Guimet ;

- Madame Alice TAPHANEL, technicienne des services culturels et des Bâtiments de France de classe supérieure, adjointe au chef du service du poste central de surveillance, établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Monsieur Vincent DELACOUR, ingénieur des services culturels et du patrimoine principal, directeur de l'accueil, de la surveillance et de la billetterie, établissement public du musée des arts asiatiques Guimet.

Article 3

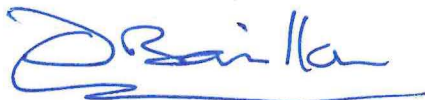
Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **29 JUIN 2026**

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle,



Damien BARRILLON